

LANN URVAN

Janvier-Février 2022

"Cadeau de janvier, ingratitude de février."

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

N° 289



Janvier Février



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Julien POUPON, pour les votes du compte de gestion, des comptes administratifs 2021 et les dossiers en cours.

Monsieur Hervé FAYOLLE conseiller des Finances Publiques assistait à la réunion pour présentation du compte de gestion.

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Julien POUPON présente le compte administratif 2021 qui est le bilan de l'année passée.

Par rapport à 2020 les dépenses ont légèrement baissées (-1,7%) traduisant une bonne maîtrise du fonctionnement, et les recettes ont augmenté (+1,92%) notamment par la reprise des locations de salle et l'imposition des nouvelles habitations.

Section Fonctionnement

Dépenses : 865 497,46 € comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

011 Charges Générales

200 962,37 € soit 23,2 %

012 Personnel

441 990,01 € soit 51,1 %

65 Gestion courante

170 997,52 € soit 19,8 %

66 Intérêts de la dette

25 415,09 € soit 3,9 %

Autres dépenses

26 132,47 € soit 3,0 %

Recettes : 1 096 397,51 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services

40 205,10 € soit 3,7 %

73 Impôts

595 967,00 € soit 54,4 %

74 Dotations de l'État

352 441,66 € soit 32,1 %

Autres Fiscalités

91 421,28 € soit 8,3 %

Autres recettes

16 362,47 € soit 1,5 %

La section Fonctionnement dégage **230 900,05 €** qui sont nécessaires au remboursement de la dette de

145 701,61 € donnant ainsi un autofinancement de **85 198,44 €** auquel il faut rajouter l'excédent reporté de 2020 de **63 758,24 €**. Monsieur Fayolle indique « *que la situation financière de la commune est saine et ne présente pas d'indicateurs dégradés, avec une nette amélioration de la qualité comptable. Cependant la dette par habitant s'élève à 721 € contre 594 € pour les communes de la même strate (500 à 2000 habitants), mais il note que le remboursement est maîtrisé grâce à une bonne gestion.* »

Section Investissement

Dans un souci de maîtrise des dépenses, les investissements ont été limités cette année. La seule grosse dépense concerne les vestiaires de sports qui ont pris fin courant octobre 2021.

Programme Bâtiments et Terrains communaux :

Les dépenses (**62 627,83 €**) sont principalement dues aux travaux énergétiques à l'école (**39 014,40 €**). D'autres dépenses sont la création de 8 mini-concessions au cimetière (**8 900 €**), la pose de nouvelles structures de jeux (environ **5 700 €**). Les subventions s'élèvent à **14 751,96 €** pour les travaux énergétiques.

Programme École : Les dépenses s'élèvent à **14 098,40 €**, notamment pour l'achat de matériel informatique (environ **8 000 €**) et de mobilier (environ **6 000 €**).

Programme Voirie et réseaux :

Le poste après recettes de subvention est déficitaire de **97 925,12 €**. Les dépenses (**109 597,55 €**) sont dues aux réfections de voirie sur la route de Daoulas, de Trévam, le début de la route de Beuzidou et les travaux pour le Tour de France. Les subventions de **11 672,43 €** proviennent

principalement de l'aide du conseil départemental à la voirie pour le tour de France et la sécurisation.

Programme Vestiaires

Les dépenses s'élèvent à **357 902,80 €** pour **33 000 €** de subventions de l'état. A noter qu'en 2022, il reste à payer sur ce programme environ **28 000 €** et à recevoir environ **48 000 €** de subventions.

Une fois les recettes affectées (subventions, excédent de fonctionnement et investissement 2020, FCTVA, Taxe aménagement...) à hauteur de **573 703,92 €** aux **698 003,43 €** de dépenses 2021, de la dette 2021 **la section investissement est déficitaire de 124 299,51 €**.

L'excédent de fonctionnement de **294 658,29 €** fait que **l'exercice 2021 est excédentaire de 170 358,78 €**. Le pourcentage de la dette est de 15,92 %.

Le remboursement de la dette est de **125 000 €** par an, jusqu'en 2026 et tombe à **80 000 €** en 2030, laissant une marge de manœuvre pour de nouveaux investissements et pour anticiper d'éventuelles baisses de dotation de l'état.

II EN BREF

- Convention secours populaire : la commune participe à hauteur de 1 500 € annuel au loyer de l'association.

- Convention territoriale globale : Un partenariat est signé avec la CAF et les communes de la CAPLD pour la mise en place de certains services, définis d'après un diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la CAF. Ils couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

ÉTAT CIVIL



Naissances :

- Ambre GUIVARCH, née le 05 janvier.
- Louna LEBLANC, née le 10 janvier.
- Alban KERVERN, né le 12 janvier.



Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- GUERMEUR Alain, le 13 janvier.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
10 ET 24 AVRIL 2022

INSCRIVEZ-VOUS sur les listes électorales AVANT DÉBUT MARS

En 2022, deux élections
auront lieu :

- l'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril.
- les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.

Afin de pouvoir participer à l'élection présidentielle vous devez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022, pour les élections législatives vous avez jusqu'au 6 mai 2022.



En collaboration avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie, et d'Équipement du Finistère), notre commune dans une volonté d'adhésion aux économies

d'énergie en résonance dans notre démarche de développement durable, dans un souci d'une diminution des dépenses a réalisé plusieurs travaux : Deux horloges ont été changées pour s'adapter au mieux aux horaires choisis pour notre éclairage public qui désormais s'allumera à 06h45 pour s'éteindre à 21h30. Si vous constatez des anomalies sur notre réseau n'hésitez pas à nous le signaler.

SAINT-URBAIN

PETITES ANNONCES

Offre d'emploi :

Le centre de vacances **TY DOUSIK** recrute un(e) salarié(e) pour 2 postes de travail :

Accompagnement de ses vacanciers pendant les périodes de vacances scolaires (environ 25 à 30 heures par semaine). Poste à pourvoir dès le 07 mars 2022 puis de manière ponctuelle tout au long de l'année. Il s'agit d'accompagner un groupe de 6 adultes en situation de handicap lors des sorties et activités et d'aider aux gestes de la vie quotidienne.

Pas d'exigence de diplôme demandé, mais patience et sens de l'écoute sont primordiaux.

Entretien des locaux (7 heures par semaine) toute l'année, poste à pourvoir dès la mi-mars. Expérience demandée.

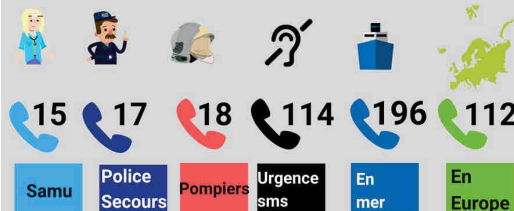
Ces deux postes peuvent être occupés indifféremment par la même personne ou non. Contact : madame MORVAN Isabelle 06 98 99 38 33.

Divers :

Vente bois feuillus sec stocké à l'abri en 50 cm à prendre sur place. Livraison envisageable. André DIVERRES 06 64 90 05 47.

Communiqués de la Mairie

URGENCE : QUI APPELER ?



NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPE 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

Tél Mairie 02 98 25 03 04

Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr

Site www.saint-urbain.com

Facebook [CommuneDeSaintUrbain29](https://www.facebook.com/CommuneDeSaintUrbain29)

HORAIRES MAIRIE (HORS CONFINEMENT).

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 30 mars	Mercredi 06 avril
Mercredi 13 avril	Mercredi 20 avril
Mercredi 27 avril	Mercredi 04 mai

Le prochain bulletin paraîtra fin mars
Veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 mars dernier délai. Merci.



RENTÉE SCOLAIRE
2020-2021

ECOLE
COMMUNALE

Les CM2 de Saint-Urbain apprennent à porter secours.

Les élèves de CM2 de Saint-Urbain ont bénéficié le samedi 22 janvier, d'une initiation aux premiers secours, assurée par la Croix-Rouge de Landemeau. Cette animation a permis aux enfants, encadrés par des formateurs, de se familiariser aux différentes attitudes à adopter face à un accident : protection, alerte et secours figuraient au programme.

Les élèves étaient répartis en 3 groupes qui ont effectué des rotations durant 01h30. Le matériel mis à leur disposition était impressionnant : un mannequin et un défibrillateur par enfant pour les massages cardiaques, des affiches pour les alertes et la protection des victimes et, également une approche de la PLS (Position Latérale de Sécurité) où ils n'ont pu, malheureusement, cette année, en raison de la situation sanitaire, être tour à tour la victime et le sauveteur, en pratiquant des jeux de rôle.

En fin de session, une attestation leur a été délivrée, document qu'ils pourront compléter au collège pour parfaire leur formation.

Cette initiative, proposée tous les ans aux élèves de CM2, a pu se réaliser grâce à l'appui financier de la municipalité.



PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides.

Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL. Un numéro vert gratuit : 0 805 034 401 vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne.

Il est ouvert du lundi au vendredi de
09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour : recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles, répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides, assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes.

Renseignements : <http://fredon.fr/bretagne/>



Réalisations 2021 à Saint-Urbain

Urbanisme :

28 permis de construire pour maisons neuves déposés. Lancement du lotissement de l'Allée du Ster Vian. Finalisation des voies de la Venelle Blanche.

Voirie :

réfection des voiries route de Daoulas, Trévam, Beuzidou, carrefour de l'église et au niveau du bourg pour le passage du Tour de France.

Environnement :

Pose d'herbe au cimetière. Réflexions sur une aire éducative terrestre dans un bois communal et un jardin partagé. Adhésion à Energ'ence pour le suivi des dépenses énergétiques. Lancement de l'étude contre l'érosion en lien avec le syndicat de Bassin de l'Elorn.

Ecole :

Ouverture de la garderie à 7h 15. Amélioration du socle numérique. Acquisition de nouvelles tables pour la restauration des plus petits. Travaux de peinture et pose de nouveaux lavabos. Lancement de la rénovation énergétique des huisseries sur le groupe Brossolo.

Jeunesse :

Mise en place du dispositif Argent de Poche pour les jeunes. Mise en place de 2 nouvelles structures à l'aire de jeux. Journée caisse à savons.

Travaux :

Livraison des vestiaires de sports. Pose d'une couverture en ardoise sur le clocher. Portes et fenêtre de la mairie. Réfection des toilettes homme de Ty Kreis-ker et de peinture à la mairie.

Fiscalité :

Taux inchangés en 2021. Taxe d'aménagement portée à 5% dans l'Allée du Ster Vian.

Intercommunalité :

Adhésion au service commun informatique, notamment pour la protection des données. Transfert de la compétence mobilité et passage en Communauté d'agglomération.



Saint Urbain Salle Ty Kreisker

Vente de Crêpes à emporter

(froment et blé noir)

Samedi 5 Mars
de 11h à 18h



Réservations souhaitées au :

- 07 81 42 10 64
- 06 99 73 54 63 (en soirée)
- 06 95 25 38 63 (en soirée)



CANICROSS DES PAQUERETTES

**Multi - discipline
ADULTE ET ENFANT**



DOMAINE DE KERIVIN
DIRINON (29)

13 DIMANCHE
MARS 2022



RENSEIGNEMENTS : canicross.landerneau@gmail.com
INSCRIPTIONS : courses.fslc-canicross.net / date limite 6 mars 2021
OUVERT A TOUS (licenciés et non licenciés)



**SOYONS
SOLIDAIRES**
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



Accueillir un enfant
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES
pour les vacances!

Le local du Secours populaire se trouve maintenant place Saint Yves, à Daoulas, dans les locaux de l'ancienne trésorerie.

La boutique de vêtements, puériculture, déco, livres, vaisselle, linge de maison est ouvert :

les mardi, jeudi, vendredi de 09h30 à 11h30,
et le mercredi de 13h30 à 17h00.



www.facebook.com/Secours.Populaire.Daoulas

Malgré les restrictions sanitaires, en 2021 nous avons permis à plus de trente enfants de Paris et du Finistère de partir en vacances.

Accueillir un enfant
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES
pour les vacances!

Cette année 2022, nous renouvelons l'expérience et dès à présent nous sommes en recherche de familles finistériennes. Accès aux Vacances du SPF 29 :

Permanences : Lundi 14h00 - 17h00.

Mercredi, Jeudi, Vendredi 09h00 - 12h00.



02 98 44 48 90



LA MAISON COMMUNAUTAIRE

Afin de concrétiser l'achat d'une maison, l'Association Treizerien (les « passeurs » en breton) s'est engagée sur un bien immobilier aux environs de Landerneau.

Les personnes souffrant de troubles psychiques vivent dans la précarité (AAH, RSA, Invalidité...) et sont confrontées à une discrimination de la part des bailleurs. Ils trouveront dans cette **Maison Communautaire** un lieu d'hébergement transitoire ou alternatif à une hospitalisation. Des soignants sont également investis dans ce projet afin d'aider ces personnes à être acteurs dans le processus de soin et à garder le lien dans la cité.

Afin de concrétiser cet achat, nous comptons sur vos dons qui soutiendront notre projet. Merci d'avance.



www.leetchi.com/c/maison-communautaire

Depuis le 01/02/2022, l'association est reconnue d'intérêt général et donc les dons sont déductibles d'impôts.



COMMUNE DE SAINT-URBAIN Vie Associative



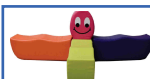
L'Entente Sportive de la Mignonne, club de 300 licenciés en cette saison 2021/2022, s'est vue la possibilité d'enrichir son offre d'encadrement et de compétences à travers l'obtention d'un agrément « Volontaire Service Civique », par le District du Finistère de Football. Antoine Jacolot, jeune joueur sortant d'une formation de recruteur, occupe ce poste depuis la rentrée 2021. Il a pour missions, à raison de 24h par semaine, d'accompagner le développement de l'Ecole de Football, d'intervenir sur la préparation du Challenge Robert Le Meur (le 23 avril 2022 à Saint-Urbain), et de mettre en place divers projets associatifs et éducatifs (stages). Il est accompagné et soutenu au quotidien par Florian Fesselier, salarié du club en tant que responsable technique et sportif.

En complément de ces personnes essentielles au bon fonctionnement de la section sportive, le club a accueilli en janvier Justine Le Bars, étudiante en 1^{ère} année BTS « Négociation et Digitalisation de la relation clients ». Elle a effectué son stage au sein de l'association, avec pour objectifs de fidéliser et accompagner les historiques et démarcher de nouveaux partenaires. Des partenaires intervenant tout au long de l'année sur nos diverses manifestations et sur le fonctionnement quotidien du club. Justine a évolué sous la tutelle des membres de la Commission Partenariat du club, présidée par Olivier Moal & Franck Jouany.

Le club se réjouit de les accueillir car ils enrichissent le club de leur dynamisme, leurs compétences respectives, avec pour support une association en développement et récemment labellisée par la FFF.



Légende photo. De gauche à droite : Olivier Moal (Président), Florian Fesselier (Responsable Sportif & Salarié), Justine Le Bars, (Stagiaire en BTS), Antoine Jacolot (Volontaire Service Civique) & Franck Jouany (Commission Partenariat).



Soirée mille jeux à la bibliothèque Les Mille Feuilles

L'Espace Jeunes de Saint-Urbain et Les Mille Feuilles organisent la deuxième édition « Les 1000 jeux », jeux de société et jeux vidéos, le **vendredi 25 février de 17h00 à 22h00** à la bibliothèque municipale. Une soirée ludique et familiale avec un tournoi FIFA 22 sur PS4 à partir de 19h00 pour les 12/14 ans.



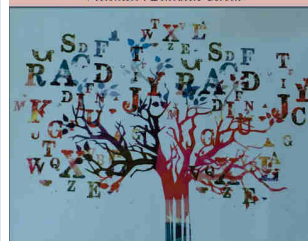
Renseignements et inscriptions pour le tournoi auprès de Julien Bruézière :

☎ 02 98 21 53 94 ou ✉ ejsturbain@gmail.com.

Ouvert à tous et gratuit, pass vaccinal obligatoire pour les +12 ans et port du masque à partir de 6 ans.

Dans le cadre du printemps des Poètes, les

Bibliothèque Les Mille Feuilles
Lectures en musique
« Autour des Arbres »
Par la Compagnie Complètement Livres
Violoniste : Bénédicte Corbin



Samedi 26 mars - 16h30
Gratuit, sur réservation
02 98 25 01 30 - bibli.sturbain@gmail.com

Milles-Feuilles vous propose, sur réservation auprès de la bibliothèque,

le samedi 26 mars de 16h30 à 17h30,

des lectures de textes et poésies sur le thème

« Autour des arbres »

avec un accompagnement musical au violon.

À Saint-Urbain, un nouveau moniteur au club de golf à Lann-Rohou.

Pierre-Yves Nédélec est le nouveau moniteur du club de golf de Brest Iroise, à Saint-Urbain. Il intervient, entre autres, sur les greens locaux de Lann-Rohou, mais aussi à Lannivoaré et Saint-Renan. Il encadre ainsi les licenciés de l'école de golf, hors vacances scolaires.



Perre-Yves Nédélec (à gauche), aux côtés de Jean-Marc Pellois, responsable de l'école de golf à Saint-Urbain.